



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 1468:2012

**Pierres naturelles - Tranches brutes -
Exigences**

Naturstein - Rohplatten - Anforderungen

Natural stone - Rough slabs -
Requirements

04/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1468:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1468:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Pierres naturelles - Tranches brutes - Exigences

Naturstein - Rohplatten - Anforderungen

Natural stone - Rough slabs - Requirements

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 9 mars 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application.....	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions.....	5
4 Exigences	6
4.1 Exigences relatives aux caractéristiques géométriques.....	6
4.1.1 Critères de mesurage	6
4.1.2 Exigences relatives à l'épaisseur.....	6
4.1.3 Exigences relatives à la planéité.....	6
4.1.4 Exigences relatives à la finition de surface	7
4.2 Exigences relatives aux pierres naturelles pour tranches brutes.....	8
4.2.1 Généralités	8
4.2.2 Dénomination	8
4.2.3 Aspect visuel.....	8
4.2.4 Masse volumique apparente et porosité ouverte	8
4.2.5 Résistance en flexion	9
4.2.6 Autres exigences	9
5 Marquage, emballage	9
6 Evaluation de la conformité et contrôle de la production en usine	9
6.1 Evaluation de la conformité.....	9
6.2 Essais de type initiaux	10
6.3 Contrôle de la production en usine	10
Annexe A (informative) Echantillonnage	12
A.1 Généralités	12
A.2 Principes de l'échantillonnage	12
A.3 Echantillonnage global	12
A.4 Préparation d'un plan d'échantillonnage	12
A.5 Matériel d'échantillonnage.....	13
A.6 Méthodes d'échantillonnage.....	13
A.6.1 Généralités	13
A.6.2 Echantillonnage dans les carrières	13
A.6.3 Echantillonnage en usines	14
A.6.4 Echantillonnage dans des bâtiments	14
A.7 Marquage, emballage et expédition des échantillons.....	14
A.8 Rapport d'échantillonnage.....	14
Bibliographie	16

Avant-propos

Le présent document (EN 1468:2012) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 246 "Pierres naturelles", dont le secrétariat est tenu par UNI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en octobre 2012, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en octobre 2012.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

Le présent document remplace l'EN 1468:2003.

La présente Norme européenne fait partie d'une série de normes de spécifications pour les produits en pierre naturelle, qui inclut les normes suivantes :

- EN 1467, *Pierres naturelles — Blocs bruts — Spécifications*
- EN 1468, *Pierres naturelles — Dalles brutes — Spécifications*
- EN 1469, *Produits en pierre naturelle — Revêtement mural — Exigences*
- EN 12057, *Produits en pierre naturelle — Plaquettes modulaires — Exigences*
- EN 12058, *Produits en pierre naturelle — Dalles de revêtement de sols et d'escaliers — Exigences*
- EN 12059, *Produits en pierre naturelle — Pierre de taille — Exigences*

D'autres normes sur les pierres naturelles sont produites par :

a) le CEN/TC 178

- 1) EN 1341, *Dalles de pierre naturelle pour le pavage extérieur — Exigences et méthodes d'essais*
- 2) EN 1342, *Pavés de pierre naturelle pour le pavage extérieur — Exigences et méthodes d'essai*
- 3) EN 1343, *Bordures de pierre naturelle pour le pavage extérieur — Exigences et méthodes d'essai*

b) le CEN/TC 128

- 1) EN 12326-1, *Ardoises et éléments en pierre pour toiture et bardage pour pose en discontinu — Partie 1 : Spécifications produit*
- 2) EN 12326-2, *Ardoises et pierres pour toiture et bardage extérieur pour pose en discontinu — Partie 2 : Méthodes d'essai pour ardoises et ardoises carbonatées*

c) le CEN/TC 125

- 1) EN 771-6, *Spécification pour éléments de maçonnerie — Partie 6 : Éléments de maçonnerie en pierre naturelle*

D'autres normes sont pertinentes pour les granulats pierreux pour béton, routes, voies ferrées et enrochements.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.